

PROVINCE DE QUÉBEC
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 6 décembre 2021 à 20h00 heures.

Présences :

1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault (absent)
2- Marie-Renée Savard	5- René Roberge
3- Frédéric Gagné	6- Lise Lévesque

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.
M. Martin Normand, directeur général est aussi présent.

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-12-180

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

3. ADMINISTRATION

3.1 Procès-verbal

2021-12-181

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par René Roberge et résolu unanimement que le procès-verbal du 15 novembre 2021, soit adopté tel que rédigé.

Adopté

3.2 Lecture et adoption des comptes à payer

2021-12-182

Il est proposé par Nancy Banville appuyé par Frédéric Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 10338 à 10445	136 801.43\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3482 à 3499	84 837.52\$
SALAIRES ÉLUS (Novembre)	3 171.53\$
SALAIRES INCENDIE (Novembre)	6 589.63\$
SALAIRES EMPLOYÉS (Novembre)	25 739.24\$
SALAIRES ÉLECTIONS (Novembre)	4 598.44\$
TOTAL	261 737.79\$

Adopté

3.3 États financiers au 30 novembre 2021

Les états financiers au 30 novembre 2021 ont été déposés aux élus par le directeur général.

3.4 Calendrier des séances 2022

2021-12-183

Considérant que selon l'article 148 du code municipal du Québec, il est dit que le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

En conséquence il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement que le calendrier des séances ordinaires ci-dessous, et ce, pour l'année 2022, soit adopté tel que rédigé

Lundi 10	Janvier	Lundi 4	Juillet
Lundi 7	Février	Lundi 1 ^{er}	Août
Lundi 7	Mars	Lundi 12	Septembre
Lundi 4	Avril	Lundi 3	Octobre
Lundi 2	Mai	Lundi 7	Novembre
Lundi 6	Juin	Lundi 5	Décembre

Que les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent à 20 heures, à l'Hôtel-de-Ville, 18 rue Oscar-Fournier.

Qu'un avis public soit publié.

3.5 Persévérance scolaire

2021-12-184

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don en commandite de 50\$ à COSMOSS de la Mitis pour la persévérance scolaire. (02 11000 970)

3.6 Don à la Fabrique St-Rémi / bulletin paroissial

2021-12-185

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don en commandite de 100\$ à la Fabrique St-Rémi pour leur bulletin paroissial. (02 11000 970)

3.7 Membership / Éco-Mitis

2021-12-186

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par René Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le renouvellement 2022 de membre ambassadeur bronze au montant de 100\$ auprès de l'organisme Éco-Mitis. (02 11000 970)

3.8 Dépôt de deux rapports de conformité de la Commission municipale

Les rapports d'audit de conformité « Adoption du budget » et « Adoption du PTI 2021-2023 » ont été déposés aux élus par le directeur général.

3.9 Dépôt d'une décision de la Commission municipale du Québec

Une décision de la commission municipale du Québec à la suite d'une enquête en éthique et déontologie en matière municipale a été déposée aux élus par le directeur général.

3.10 Engagement d'un directeur général

2021-12-187

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste en objet ;

ATTENDU les recommandations du maire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par René Roberge,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

De nommer M. Alain Thibault au poste de directeur général à compter du 7 décembre 2021, et de l'autoriser à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout documents nécessaires au fonctionnement de la Municipalité.

De mandater M. Bruno Paradis, Maire, à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail.

3.11 Virements budgétaires

2021-12-188

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité d'effectuer les virements budgétaires suivants :

De :	Vers :	Montant
02 61000 670 Fourniture de bureau urbanisme	02 61000 340 Avis publics	250\$
02 61000 670 Fourniture de bureau urbanisme	02 61000 411 Services prof.	500\$
02 33000 641 Quincaillerie garage	02 33000 522 Entr. & rép. garage	3 250\$
02 33000 643 Petit outils garage	02 33000 522 Entr. & rép. garage	2 750\$

3.12 Affectations

2021-12-189

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité d'effectuer les affectations suivantes :

De :	Vers :	Montant
03 51000 110	59 13300 000	100 000\$

Affectation – Parc & projets spéc.	Surplus affecté – Parc et projets spéciaux	
02 22000 649 Pièces et accessoires incendie	59 14100 000 Surplus affecté – Incendie	15 000\$

3.13 Projet d'embauche DGA / Coopération municipale

2021-12-190

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Price a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Sainte-Angèle-de-Mérici et du Village de Price désirent présenter un projet d' « embauche d'une ressource partagée en administration » dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil du Village de Price s'engage à participer au projet de « Embauche d'une ressource partagée en administration » et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

3.14 TV de la Mitis / Pub de Noël et séance budget

2021-12-191

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers de

- faire la diffusion des vœux de Noël à la TV de la Mitis en optant pour la proposition à 225\$. (02 11000 970) ;
- faire la diffusion de la séance du budget à la TV de la Mitis au coût de 275\$. (02 11000 970)

3.15 Paiement des salaires rétroactifs / signature convention collective

2021-12-192

Il est proposé par René Roberge, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement des salaires rétroactivement à la signature de la convention collective. Pour l'année 2020 une rétroaction de 7 995.74\$ et pour 2021, 20 502.83\$.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Engagement de pompiers / Premiers répondants

2021-12-193

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Frédéric Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager à titre de pompier et/ou premiers répondants les personnes suivantes :

Nom	Fonction
Sébastien Michaud	Pompier et premier répondant
Steve Tremblay	Pompier et premier répondant
Jérôme Fiola-Bérubé	Pompier et premier répondant
Jessica Sinett	Pompier et premier répondant
Karine Moreau	Pompier et premier répondant
Hélène Pelletier	Premier répondant

Et de les inscrire aux formations requises.

Adopté

4.2 Location de salle CISSS / Centre de dépistage

2021-12-194

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de réserver et louer la salle communautaire de l'Hôtel-de-Ville au CISSS du Bas-St-Laurent pour une centre de dépistage jusqu'au mois d'avril 2022 et d'autoriser le directeur général à signer le contrat.

Adopté

5. TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 Facture Aquifer / Rapport de vulnérabilité eau potable

2021-12-195

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement de la facture 31546 du Groupe Akifer au montant de 6 708\$ avant les taxes pour la production du rapport d'analyse de vulnérabilité de notre source d'eau potable.

Adopté

5.2 Dépôt du rapport de vulnérabilité de la source d'eau potable

Le rapport de vulnérabilité de la source d'eau potable de Price préparé par Akifer a été déposé au Ministère de l'Environnement et aux élus municipaux par le directeur général.

Adopté

5.3 Appel d'offre collecte et transport matières résiduelles

2021-12-196

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par René Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un contrat au plus bas soumissionnaire conforme, « Groupe Bouffard » pour les années 2022-2023-2024 pour la

collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables, organiques et déchets volumineux au montant total de 193 388.51\$ avant les taxes.

Adopté

5.4 Employés au déneigement sur appel

2021-12-197

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager messieurs Gilles Bernier et Mario Morissette à titre de journalier-chauffeur sur appel.

Adopté

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Agent de vitalisation / signature de l'entente

2021-12-198

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Price et Saint-Joseph-de-Lepage sont en accord afin de partager une ressource humaine en vitalisation et de conclure une entente intermunicipale à cet effet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par. Lise Lévesque, appuyé par Nancy Banville, et résolu à la majorité:

QUE la municipalité de Price adhère à l'entente intermunicipale portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en vitalisation avec municipalité de Price et ce, pour une période d'une durée de quatre (4) ans, prenant effet à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025;

QUE le maire, Bruno Paradis, et le directeur général, Alain Thibault, sont autorisés à signer le «*Protocole d'entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en vitalisation*» entre les municipalités de Price et Saint-Joseph-de-Lepage;

QUE la municipalité du village de Price soit désignée à titre de fiduciaire de l'entente.

Adopté

6.2 Désignation des inspecteurs en urbanisme

2021-12-199

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer une ou des personnes responsables de l'application de la réglementation d'urbanisme et de tout autres règlements que celle-ci a la responsabilité d'appliquer et qu'elle doit nommer une ou des personnes responsables pour la délivrance des permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait appel au personnel du Service régional d'inspection de la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté, le 2 novembre 2015, une entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme liant celle-ci à la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de l'inspecteur en urbanisme attitré à la municipalité peut nécessiter son remplacement, par intérim, par un autre inspecteur du Service.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par René Roberge, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Price désigne :

Jean-Philippe Quimper, inspecteur attitré
Gabriel Dumont, inspecteur suppléant
Michel Lagacé, inspecteur suppléant
Mélicca Caron, inspectrice suppléante,

Comme inspecteur en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements suivants :

- Règlement de zonage n° 317
- Règlement de lotissement n° 318
- Règlement relatif aux conditions d'émission de permis de construction n° 319
- Règlement de construction n° 320
- Règlement des permis et certificats n° 321
- Règlement sur les dérogations mineures n° 322
- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22)
- Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2)
- Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (S-3.1.02, r. 1)

Le Conseil municipal autorise également ces personnes à émettre des avis d'infraction, des mises en demeure et des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité.

Cette résolution invalide toute autre résolution adoptée en ce sens.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Tracteur patinoire / pelle chargeuse / Fond de roulement

2021-12-200

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement que la Municipalité de Price accepte la soumission de « Service Agricole » au montant de 5 200\$ avant les taxes pour une pelle chargeuse pour le tracteur de la patinoire. Le fond de roulement sera affecté du montant et sera remboursé sur 5 années.

Adopté

7.2 Programme d'aide aux organismes communautaires

2021-12-201

Considérant que la municipalité de Price a reçu avant le 19 novembre des propositions de projets communautaires pour l'année 2022;

Considérant l'analyse des dossiers ;

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par René Roberge et résolu unanimement d'autoriser l'aide financière pour la réalisation des projets suivants et de rembourser les dépenses aux organismes sur présentation de factures :

Cercle des Fermières	500\$
Club des 50 ans et plus	2 000\$
Club des Bons Amis	2 500\$
	\$
TOTAL :	5 000\$

Adopté

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

10. Levée de l'assemblée :

Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h40.

Maire

Directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire